Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955** **Direction générale de l'enseignement et de la recherche** **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2020-178** **10/03/2020**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/05/2020
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : note de service relative au débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, dans le cadre de la préparation de la future Politique Agricole Commune.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF Etablissements d'enseignement agricole publics et privés Organisations syndicales de l'enseignement agricole (pour information) Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole (pour information) Administration centrale (pour information) Inspection de l'enseignement agricole (pour information) Fédérations des établissements privés sous contrat

Résumé : la présente note de service précise les modalités de contribution de l'enseignement agricole au débat public sur l'agriculture, la Politique agricole et le monde rural.

Dans le cadre de la préparation de la future Politique Agricole Commune, la Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, organise un débat public jusqu'au 31 mai 2020.

Il s'organise sous 4 modalités :

- Expression de 140 citoyennes et citoyens français tirés au sort sur les objectifs de la Politique agricole française et leur hiérarchisation ;
- Une plate-forme pour permettre au grand public de donner un avis et faire des propositions ;
- 30 débats publics dans toutes les régions françaises et ouverts à toutes et à tous ;
- Un kit "j'organise mon débat" téléchargeable sur le site pour permettre à chacun d'organiser un débat en autonomie.

L'enseignement agricole doit prendre toute sa place dans ce débat porté par notre ministère. Outre le fait que les sujets à traiter concernent nos jeunes, citoyens à part entière, mais aussi futurs professionnels du monde agricole, le débat, nous le savons, permet l'esprit critique, l'argumentation, la controverse et le respect de l'autre. Les problématiques évoquées sont pleinement en lien avec nos référentiels de formation, et plus particulièrement avec le plan EPA 2. Les modalités de mise en œuvre de ce débat répondent à l'objectif d'éducation à la citoyenneté, que nous prônons.

Les établissements de l'enseignement agricole ont plusieurs possibilités pour intégrer ce débat :

- Organiser des « débats maison » sur les sujets pour lesquels les jeunes, les équipes et les partenaires extérieurs souhaitent débattre (télécharger le kit "débat maison" sur le site https://jeparticipe.impactons.debatpublic.fr/processes/debat-maison). Toutes les formes sont possibles : groupe classe, élèves et ou des enseignants volontaires,... ;
- Participer à titre individuel ou institutionnel, aux débats dans les territoires (https://impactons.debatpublic.fr/ou-et-quand/modalites/) ;
- Contribuer individuellement sur la plate-forme en ligne (https://jeparticipe.impactons.debatpublic.fr/) ;
- Rédiger un cahier d'acteur (institutions) - https://jeparticipe.impactons.debatpublic.fr/.

Toutes les initiatives prises dans les établissements de l'enseignement agricole seront intégrées dans le compte rendu qu'établira la CNDP à l'issue du débat le 31 mai 2020.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les sites Web : impactons.debatpublic.fr et https://jeparticipe.impactons.debatpublic.fr/

Les différentes composantes de l'enseignement agricole sont fortement encouragés à être au rendez-vous de ce débat public.

Le Directeur Général
de l'Enseignement et de la Recherche

Philippe VINÇON